



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

PROGRAMME D'HABITATION ABORDABLE QUÉBEC (PHAQ)

L'AGRTQ est heureuse de finalement découvrir les orientations du nouveau programme d'habitation abordable Québec, mais des préoccupations demeurent.

MONTREAL, le 3 février 2022 — Le dévoilement tant attendu du nouveau programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), annoncé ce matin par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Madame André Laforest a été reçu de manière favorable par l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ). Soulagée de constater que des actions sont mises en place pour contrer la crise du logement qui continue de faire rage au Québec, l'Association souligne de réelles préoccupations persistantes, notamment quant à l'ouverture de ce programme aux promoteurs privés et à sa capacité à loger les ménages à plus faibles revenus.

« Nous espérons que la ministre Laforest pourra nous entendre afin de baliser les modalités de ce nouveau programme. À cela s'ajoute un questionnement quant à la notion d'appel à projets. Une nouveauté qui ne suit pas la dynamique et la réalité du logement communautaire, complique le processus de dépôts de projets et risque de privilégier le privé. » explique Alain Marcoux, président de l'AGRTQ.

Même si à ce jour la porte n'est pas complètement fermée à la continuité du programme AccèsLogis (le PHAQ a été annoncé en complément de celui-ci) l'AGRTQ s'inquiète de la capacité aux coopératives, OSBL et offices d'habitation de développer des projets. Ces derniers étant missionnés de loger les populations les plus démunies et de proposer des milieux de vie témoignant d'une mixité sociale et préservant un patrimoine collectif et pérenne.

Alain Marcoux renchérit: « Il est certain que ce nouveau programme ajoute un outil supplémentaire pour répondre aux besoins des ménages, mais il est légitime de se questionner sur les ressources à court terme. 200 millions dans le programme habitation abordable Québec est un bon pas en avant. Toutefois, nous continuons à réclamer un financement adéquat de 750 millions de 5000 unités pour le programme AccèsLogis »

Une inquiétude supplémentaire est à souligner quant aux personnes à très faibles revenus. L'AGRTQ doute des possibilités de réalisation du programme de supplément au loyer (PSL) dans le cadre du PHAQ. L'orientation orale de la conférence semble venir en contradiction avec le cadre normatif diffusé la veille et qui n'en faisait pas mention.

« Nous continuons de penser que la poursuite d'un programme spécifiquement dédié au logement communautaire tel qu'AccèsLogis doit être de mise et souhaitons que la ministre Laforest clarifie cet élément » poursuit M.Marcoux.

L'AGRTQ suivra de près les prochaines sorties annoncées à ce sujet et indique qu'une analyse plus complète du cadre normatif du nouveau programme sera évaluée dans les prochains jours afin de réduire les inquiétudes.



À propos de l'AGRTQ

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) représente un réseau d'entreprises d'économie sociale, les Groupes de ressources techniques (GRT), et veille au financement et au développement de l'habitation communautaire partout au Québec afin de répondre aux besoins actuels des ménages à faible et modeste revenu. L'AGRTQ agit comme agent mobilisateur auprès de ses membres et de ses partenaires dans le but de promouvoir l'habitation communautaire.

Liens connexes:

[Cadre normatif 2021-2024 - Programme d'habitation abordable Québec \(PHAQ\)](#)

– 30 –

Renseignements

Eloïse Houpert,
Responsable des communications AGRTQ
eloise.houpert@agrtq.qc.ca
T 514 849-8547
C 438 351-5245